



# Syndicat **Unitaire** des **Personnels** des **Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## **UGD/SGD de la DASCO : une situation de plus en plus dégradée !**

Malgré une forte mobilisation des collègues depuis le printemps 2022 et plusieurs rencontres avec l'administration (DASCO, DRH, élu en charge des personnels), aucune des revendications principales portées par le SUPAP-FSU, puis par l'intersyndicale n'a été prise en considération par la Ville de Paris. La situation continue de se dégrader entraînant mécontentement, tension, souffrance au travail !

### **Le constat reste le même :**

- Sous-effectifs chroniques
- Charge de travail croissante avec technicité accrue
- Stress au travail, multiplication des situations de burn-out
- Manque de reconnaissance des missions, absence de valorisation

## **Toutes les CASPE sont concernées La CASPE 16/17 en tête pour le cumul des difficultés !**

9 postes budgétaires d'UGD prévus, seulement 3 pourvus fin janvier 2023 suite à 6 départs non remplacés !  
1 SGD présente à mi-temps au lieu de 2 !

Pour faire face : 1 agente vacataire de l'animation non formée, 1 agente en reconversion très peu formée, ne maîtrisant pas encore les outils nécessaires !

Ces 2 agentes nécessitent de fait un accompagnement légitime assuré par leurs collègues déjà surchargés !  
Ce supplément de travail se double d'une responsabilité accrue.

Cette situation est source de retards, de tensions, de pressions inacceptables et dangereuses !  
Qu'attend l'administration pour réagir de manière appropriée ?

Faudra-t-il un évènement tragique pour prendre la mesure de la situation et y remédier ?

## **300 euros de prime de fin d'année ! Un premier pas...très insuffisant !**

Sur le plan financier, la directrice des affaires scolaires a décidé d'octroyer une prime de **300 euros aux UGD et SGD de la DASCO** « pour récompenser l'implication particulièrement forte des gestionnaires en ressources humaines ».

Cette prime versée sur la paie de décembre s'ajoute au CIA (Complément Indemnitaires Annuel) classique versé à l'ensemble des agents.

Cette prime sera reportée sur l'IFSE mensuelle des collègues. **Les UGD/SGD de la DASCO verront donc une augmentation de 25 euros de leur IFSE mensuelle à partir du mois de janvier 2023 au titre du versement de ce CIA global.**

Par ailleurs les UGD/SGD bénéficieront également de l'augmentation de leur IFSE mensuelle par report de la partie individualisée de leur CIA de décembre, comme l'ensemble des agent.es de la Ville au RIFSEEP.

## **Malgré ce geste, les principales revendications des UGD de la DASCO restent malheureusement d'actualité !**

- Recrutements pérennes sur l'ensemble des CASPE
- Brigades volantes de remplacement pour faire face aux absences courtes ou longues
- Clarification et uniformisation des missions des UGD/SGD sur l'ensemble des CASPE. À ce jour il existe de fortes disparités sur des missions qui, selon le territoire, sont confiées aux UGD/SGD, aux chargé.es de coordination ou aux personnels d'action éducative.
- Accès à la catégorie B
- Prime de technicité de 400 euros
- Paiement des heures supplémentaires effectuées
- Attribution d'une NBI de 15 points pour tous.tes

**Au niveau central, l'intersyndicale UNSA/SUPAP-FSU/UCP/FO/CFTC, en soutien des UGD de la Ville, se réunira prochainement pour organiser une nouvelle AG des UGD comme elle s'y était engagée, voir [ICI](#).**

**La lutte continue !**

**Pour des conditions de travail décentes**

**Pour une reconnaissance de la montée en compétence des UGD**

*Paris, le 23 décembre 2022*

**SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou [supapfsudasco@gmail.com](mailto:supapfsudasco@gmail.com)**